



Edité le : 13/04/2022

Rapport d'analyse Page 1 / 2

SYNDICAT DES EAUX DU VAL D'AZERGUES  
M. BRUNO DUDU

183 ROUTE DE LOZANNE  
BP 10  
69380 CHAZAY D AZERGUES

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

<b>Identification dossier :</b>	LSE22-52716	<b>Analyse demandée par :</b>	ARS Rhône-Alpes - DTD du Rhône - 69418 LYON
<b>Identification échantillon :</b>	<b>LSE2204-6043</b>	<b>N° Prélèvement :</b>	00152393
<b>N° Analyse :</b>	00159910	<b>Nature:</b>	Eau de distribution
<b>Point de Surveillance :</b>	BOURG NUELLES	<b>Code PSV :</b>	000000233
<b>Localisation exacte :</b>	salle des fêtes robinet cuisine	<b>Dept et commune :</b>	<b>69 SAINT-GERMAIN-NUELLES</b>
<b>Coordonnées GPS du point (x,y)</b>	<b>X :</b> 45,8484947000	<b>Y :</b>	4,6236711000
<b>UGE :</b>	0042 - SIE DU VAL D'AZERGUES	<b>Type d'eau :</b>	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
<b>Type de visite :</b>	D2	<b>Type Analyse :</b>	69CNP
<b>Nom de l'exploitant :</b>	S.I.E. VAL D'AZERGUES 183 ROUTE DE LOZANNE BP 10 69380 CHAZAY D'AZERGUES	<b>Motif du prélèvement :</b>	CP
<b>Nom de l'installation :</b>	VAL D'AZERGUES	<b>Type :</b>	UDI
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 11/04/2022 à 09h57 Réception au laboratoire le 11/04/2022 Prélevé par CARSO LSEHL / BOUDJADJA Leila Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL	<b>Code :</b>	000170

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 11/04/2022

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Analyses physicochimiques</b>							

Edité le : 13/04/2022

Identification échantillon : LSE2204-6043

Destinataire : SYNDICAT DES EAUX DU VAL D'AZERGUES

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
<b>Métaux</b>							
Nickel total au 1er jet	69CNP*	< 5	µg/l Ni	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	20	#
Plomb total au 1er jet	69CNP*	< 2	µg/l Pb	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	10	#
Cuivre total au 1er jet	69CNP*	0.274	mg/l Cu	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	2.0	1.0 #

**69CNP\*** ANALYSE (69CNP) CUIVRE, NICKEL, PLOMB DANS UNE EAU (ARS69-2021)

Eau conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Les valeurs en gras, italiques et soulignées sont non conformes aux seuils indiqués dans le rapport d'analyse.

**Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.**

Didier BLANCHON  
Responsable de Laboratoire

